

Déclinaison simplifiée du Plan national d'actions Loutre en Pays de la Loire 2012 - 2015

3^e comité de pilotage

Nantes – lundi 29 février 2016

Rappel des objectifs et priorité 2015

- **Centralisation des données de loutres mortes** par la LPO Pays de la Loire/cartes des **points noirs**
- Animer le **réseau des collecteurs de cadavres**
- Mettre à jour la **carte régionale de présence/absence** par maille de 10 km x 10 km
- Mettre à jour la **brochure « la loutre et le castor »**
- Poursuivre les **inventaires sur les fronts de recolonisation** (+ expertise d'ouvrages)
- Poursuivre le suivi de la **petite population de Mayenne**
- Débuter la **cartographie des corridors écologiques** sur la base des connaissances actuelles
- Poursuite des **programmes de requalification d'ouvrages** par le CEREMA, la DIRO, Cofiroute et y participer le cas échéant



Rappel des objectifs et priorité 2015

- Diffuser la **plaquette « havre de paix »** aux propriétaires riverains des cours d'eau et aux associations de propriétaires riverains
- **Informers les piégeurs et les chasseurs** par le biais de la formation annuelle des piégeurs et par des articles dans les revues locales de chasse
- Améliorer la **communication réciproque entre la coordination du PNA et les DDT(M)** par échanges d'emails plus fréquents sur les réunions et événements à enjeux Loutre
- Mettre sur le **site internet de la DREAL** l'annuaire des collecteurs et experts régionaux



Actions mises en œuvre en 2015 : aperçu général

Les actions prioritaires de la déclinaison régionale

7 actions de priorité 1

10 actions de priorité 2

5 actions de priorité 3 ; 4 actions non prioritaire



Actions mises en œuvre en 2015 : aperçu général

Actions de priorité 1

Action 31 : *Animer la déclinaison régionale*

- organisation du **3^e comité de pilotage** ;
- coordination du **programme d'actions régionales** multi-partenarial ;
- finalisation de la mise en place du **réseau de collecteurs** afin de valoriser les cadavres de Loutre ;
- collecte et centralisation des **données de mortalité** ;
- mise à jour de la **carte de répartition** de la Loutre à l'échelle de maille 10x10 km ;
- animation du réseau **Havre de paix** ;
- **articles de sensibilisation** à destination des fédérations départementales de pêche et de chasse ;
- mise à jour de la **brochure « la Loutre et le Castor dans le bassin de la Loire »** ;
- réalisation d'un **annuaire des structures référentes**.



Actions mises en œuvre en 2015 : aperçu général

Actions de priorité 1

Action 1 : *carte de répartition de la Loutre en PDL*

Présentation spécifique prévue dans l'OJ

Action 2 : *présence de la Loutre dans les secteurs en phase de recolonisation*

Inventaires menés notamment dans le cadre d'un **programme régional 2014-2016**

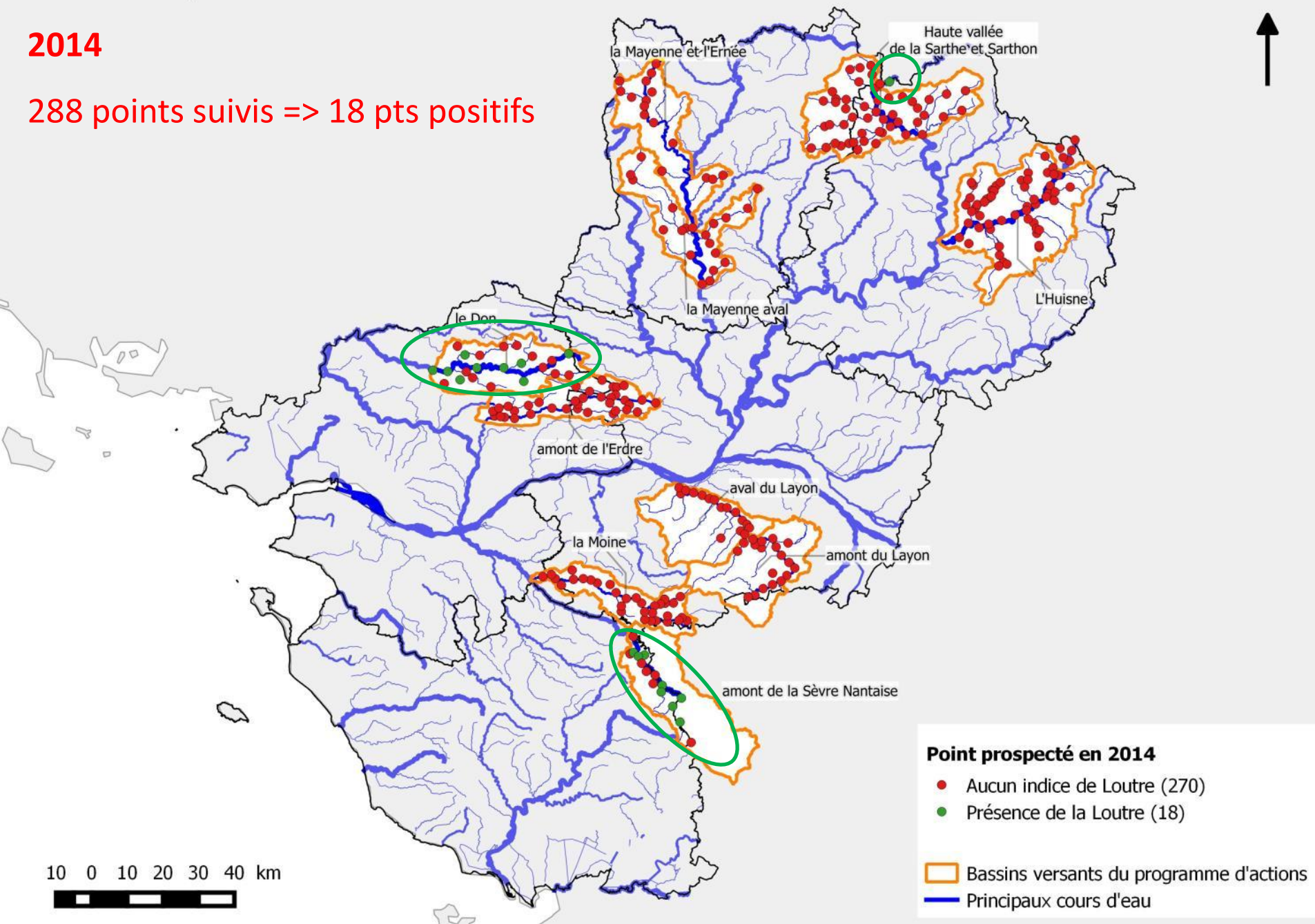
9 bassins versants concernés :

- La **Moine**, le **Layon** et l'amont de l'**Erdre** en Maine-et-Loire ;
- L'amont du Don et l'amont de l'Erdre en Loire-Atlantique ;
- L'amont de la **Sèvre nantaise** en Vendée ;
- L'**Huisne** et la partie amont **Sarthe** et **Sarthon** en Sarthe ;
- Une partie de la **Mayenne**, l'**Ernée** et le **Sarthon** en Mayenne.



2014

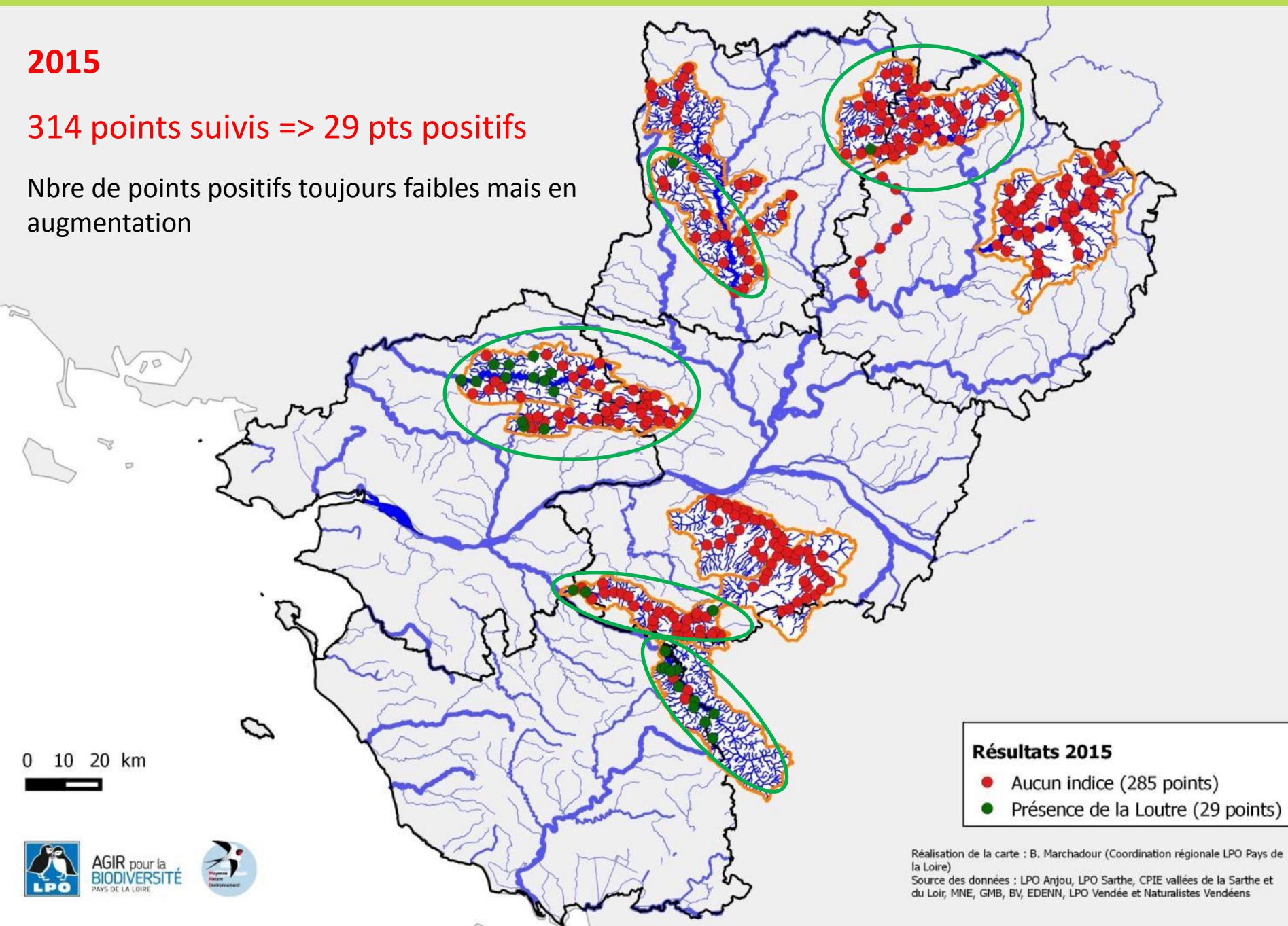
288 points suivis => 18 pts positifs



2015

314 points suivis => 29 pts positifs

Nbre de points positifs toujours faibles mais en augmentation



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
PAYS DE LA LOIRE



Actions mises en œuvre en 2015 : aperçu général

Actions de priorité 1

Action 1 : *carte de répartition de la Loutre en PDL*

Présentation spécifique prévue dans l'OJ

Action 2 : *présence de la Loutre dans les secteurs en phase de recolonisation*

Suivi également réalisé dans le bassin du Loir => présentation spécifique à venir



Action; mise; en œuvre en 2015 : aperçu général

Actions de priorité 1

Action 14 : *mettre en place des corridors écologiques pour la Loutre*

Identifier et hiérarchiser les corridors selon les enjeux

Définir un **programme d'actions**

Intégration des résultats aux SRCE, SCOT, PLU, etc.

=> Étude nationale publiée mais résultats peu exploitables au niveau régional

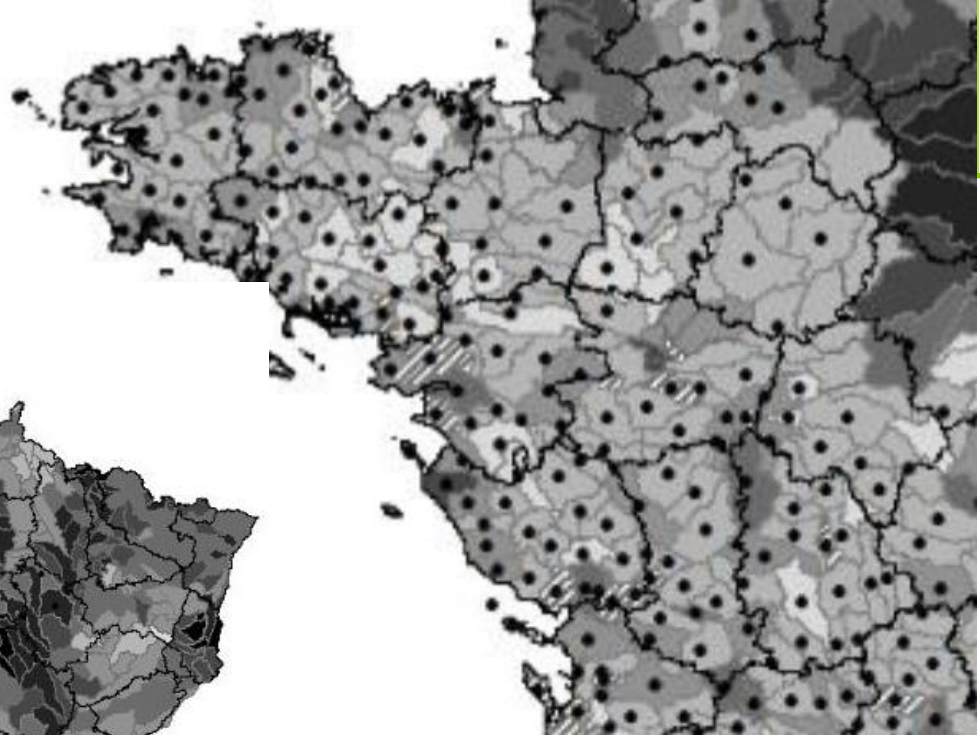
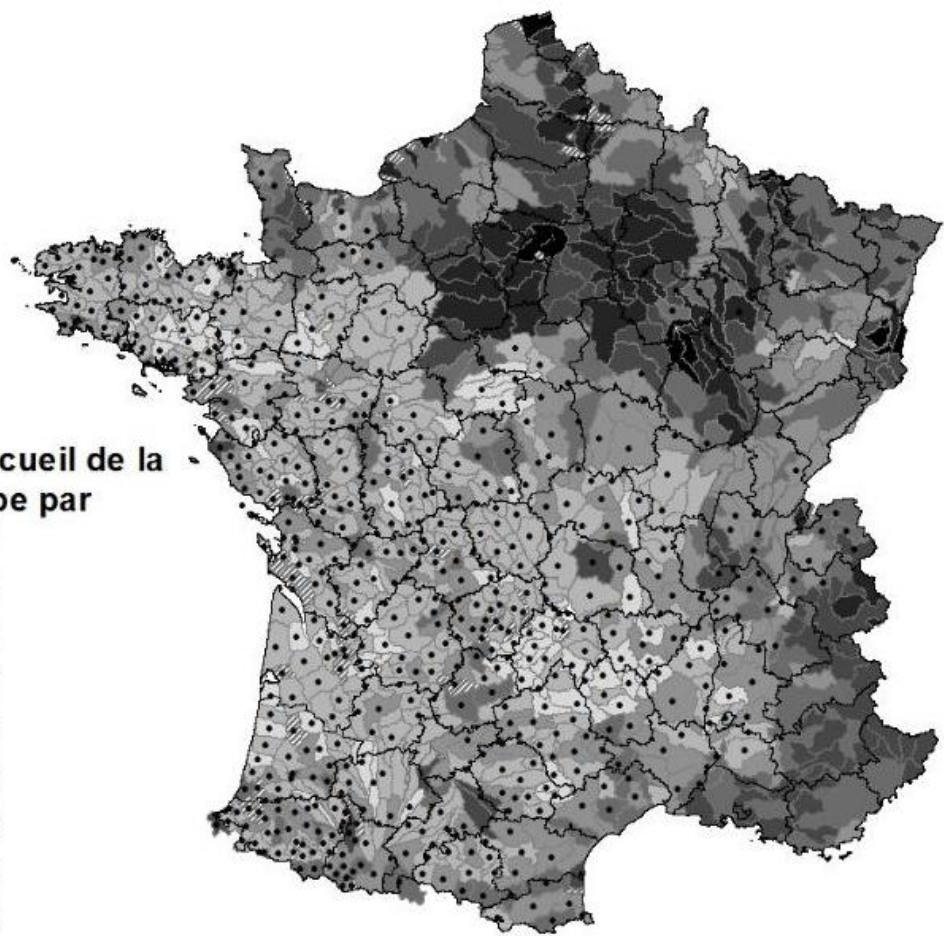
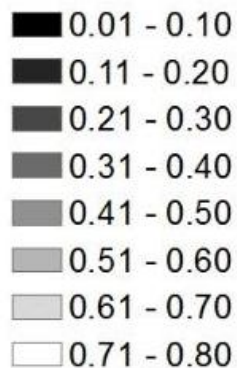
Revue d'Ecologie (Terre et Vie), Vol. 70 (4), 2015 : 293-313

DÉTERMINATION DU POTENTIEL D'ACCUEIL DE LA LOUTRE D'EUROPE (*LUTRA LUTRA*) PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

Audrey SAVOURÉ-SOUBELET^{1*}, Isabelle WITTÉ², Laura FLAMME², Guillaume GRECH²
& Patrick HAFFNER²



**Potentiel d'accueil de la
loutre d'Europe par
sous-secteur**



Modèle du potentiel d'accueil de la Loutre d'Europe en France métropolitaine

les points noirs représentent les présences actuelles connues de la Loutre dans les sous-secteurs. Les sous-secteurs hachurés correspondent à ceux pour lesquels tous les paramètres n'ont pu être renseignés.

Actions mises en œuvre en 2015 : aperçu général

Actions de priorité 1

Action 17 : *réduire la mortalité due aux collisions avec véhicules*

Centralisation de l'information (mortalité) : présentation d'Alain Texier

Expertises d'ouvrages et infrastructures prioritaires :

- Programme régional : 1 281 ouvrages expertisés sur les 9 bassins versants
- Bassin du Loir : 51 ouvrages (CPIE72)
- Bassin du Thouet : 80 ouvrages (LPO49)
- RN249 : 29 ouvrages (Diro/LPO49)
- 4 ouvrages en Mayenne (Diro/MNE)
- RN137 : 35 ouvrages (Diro/GMB)
- RN164 et RN171 : 18 ouvrages (Diro/GMB)
- Expertise CEREMA sur passages à petite faune (DIRO)

Aménagement d'ouvrages : RAS en 2015 ?

Formation/sensibilisation : RAS en 2015 ?



Actions mises en œuvre en 2015 : aperçu général

Actions de priorité 1

Action 27 : *Former les partenaires du plan d'action et les gestionnaires*

Informations des acteurs et formations **naturalistes**

Information des acteurs : COPIL et Bilan annuel

Pas de formation organisée et coordonnée à l'échelle régionale

« formations informelles » dans le cadre des atlas départementaux ?

Action 29 : *Favoriser l'existence du groupe Loutre en PDL*

Groupe informel représenté par Alain Texier (LNV) et Didier Montfort (SFEPM44)

Participation à la **réunion annuelle** du groupe Loutre SFEPM à l'échelle nationale

Échanges avec l'animation du plan



Actions mises en œuvre en 2015 : aperçu général

Actions de priorité 2

Action 12 : *Consolider le réseau de sites protégés et gérés pour la Loutre*

État des lieux, identification de sites, créations d'espaces protégés, etc.

RAS pour 2015

Action 13 : *Transmettre les documents visant à améliorer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les études d'impacts ou d'incidences*

Guide technique et document sur la réglementation et les procédures de dérogations

=> Pas abouti au niveau national

Action 18 : *Éviter la mortalité due aux noyades accidentelles dans les engins de pêche*

Un article de sensibilisation rédigé et transmis au fédération suite à un cas de mortalité sur la Loire (Saumur)



Actions mises en œuvre en 2015 : aperçu général

Actions de priorité 2

Action 19 : Éviter la mortalité accidentelle lors des actions de piégeage ou de chasse

Participation de nombreuses structures à la mise à jour des **arrêtés départementaux** relatifs au piégeage à proximité des cours d'eau (au moins 72 et 53)

Article de sensibilisation diffusé via la FRC et à paraître dans certaines FDC (49 et 85)

DOSSIER
AUTRES ESPECES
Septembre 2015

La LOUTRE D'EUROPE dans les Pays de la Loire

Biologie et écologie

La Loutre d'Europe est un mammifère semi-aquatique pouvant mesurer entre 80 cm et 1 m 20 (avec la queue) et peser entre 5 et 12 kg. Elle habite une grande variété de milieux humides : marais, plans d'eau, rivières, côtes marines, etc. Ce carnivore a besoin de milieux offrant suffisamment de ressources alimentaires, de gîtes et de tranquillité pour pouvoir se reproduire.

visses et parfois de petits mammifères et d'oiseaux. Son domaine vital est très important puisqu'un individu occupe entre 5 et 20 km de cours d'eau, jusqu'à 80 km pour un mâle. Chaque individu marque son territoire en déposant ses crochets, appelés épreintes.

Répartition dans la région

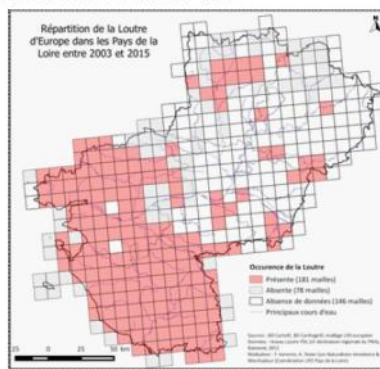
La Loutre d'Europe était autrefois présente sur l'ensemble du territoire régional puis elle a subi un déclin important au cours du XX^e siècle. À la fin des années 1980 et jusqu'au milieu des années 1990, la Loutre était uniquement présente dans la Loire-Atlantique (marais de la Grande Brière et marais annexes ainsi qu'autour du lac de Grand-Lieu) et la Vendée (Marais breton et poitevin et plus sporadiquement dans le bocage).

Actuellement, la situation de la Loutre d'Europe s'est améliorée dans la région puisque son aire de répartition a augmenté depuis les noyaux de populations occidentales. La carte présente la répartition régionale de l'espèce à l'échelle de mailles de 100 km². Le retour de la Loutre sur ses territoires est en cours mais la dynamique demeure très lente.



Photo : la Loutre est parfaitement adaptée au milieu aquatique (corps allongé, pattes palmées, pelage épais et imperméable, etc.) ; G. Martin ©

La Loutre se nourrit principalement de poissons mais également de batraciens, d'écre-



DOSSIER
AUTRES ESPECES
Septembre 2015

Enjeux et perspectives

La Loutre d'Europe est une espèce protégée depuis l'Arrêté Ministériel du 17 avril 1981 en application de la loi relative à la protection de la nature du 10 juillet 1976. Étant donné son statut fragile sur une grande partie du territoire régional, elle figure parmi les espèces classées « quasi-menacées » de la liste rouge des Pays de la Loire. Elle a également été identifiée comme une espèce prioritaire à la conservation dans la région.

Les risques liés au piégeage et au tir

Les cas de mortalité d'origine anthropique ont des conséquences majeures sur la dynamique des populations. La cause la plus fréquente est liée au trafic routier. En effet, plus de 200 cas de collision mortelle ont été répertoriés ces 15 dernières années, principalement dans les marais de l'ouest de la région. Les cas de noyade liés aux engins de pêches existent et sont sans doute sous-estimés. Les activités de piégeage et de tir, notamment sur les ragondins, peuvent également engendrer de la mortalité chez la Loutre.

Dans les secteurs où la pression de piégeage du Ragondin est importante, il est possible de capturer accidentellement une Loutre d'Europe. Ces captures ont un impact limité lorsqu'il s'agit de cage-piège, les pêcheurs devant la relâcher. L'arrêté ministériel du 30 juin 2015, interdisant les pièges de catégories 2 et 5 à proximité des cours d'eau où la Loutre et le Castor sont présents, limite les cas de mortalité.

Pour contribuer à l'amélioration des connaissances sur l'espèce, la vigilance des pêcheurs et des chasseurs est importante. En cas de capture accidentelle dans une cage-piège ou de découverte d'indices de présence, la Fédération Départementale des Chasseurs et les structures référentes localement pour la Loutre peuvent être contactées. Ces captures peuvent fournir des informations intéressantes quant à la répartition de l'espèce.

Benoît Marchadour
Animateur de la déclinaison régionale du PNA Loutre
Coordination régionale LPO Pays de la Loire
Plus d'infos : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/plan-national-d-actions-pour-la-loutre-d-europe-a2109.html>



Photo : Loutre libérée d'une cage-piège en Vendée (J. Sudraud ©)

www.frc-paysdelaloire.com
Fédération Régionale des Chasseurs des Pays de la Loire

www.frc-paysdelaloire.com
Fédération Régionale des Chasseurs des Pays de la Loire



Actions mises en œuvre en 2015 : aperçu général

Actions de priorité 2

Action 20 : Créer des havres de paix dans les PDL

Objectifs

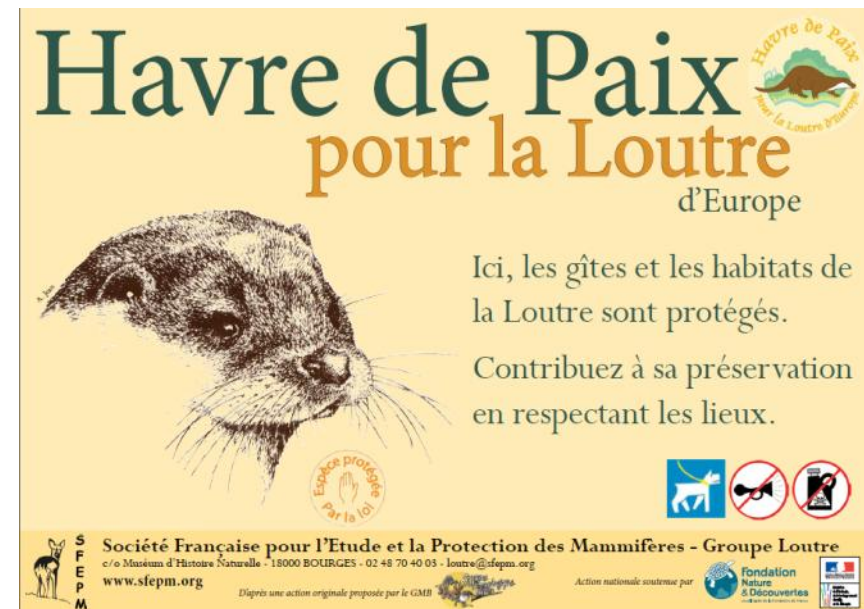
Assurer des **zones de tranquillité**

Être conseillé par un expert, pour une meilleure prise en compte de la Loutre

Bénéficier d'un **label**

Être informé des actions associatives locales sur la Loutre

Intégrer un **réseau** de propriétaires



Convention SFEPM/LPO PDL = relai local qui s'appuie sur les associations locales

3 havres de paix en PDL : deux en Loire-Atlantique et un en Mayenne



Actions mises en œuvre en 2015 : aperçu général

Actions de priorité 2

Action 21 : *Développer les supports de communication et la mise en place de programmes d'éducation sur la Loutre d'Europe*

État des lieux des outils et animations existants ; faire le lien avec acteurs EEDD

Non réalisé

Action 25 : *Informier et sensibiliser les utilisateurs et gestionnaires des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole*

Informier/sensibiliser les acteurs (pêcheurs, collectivités, techniciens de rivières, etc.)

Non réalisé hormis l'article diffusé

Action 26 : *Mettre en place un réseau pour la collecte et la valorisation des cadavres*

Réseau en place et officialisé fin 2015 => présentation d'Alain Texier



Actions mises en œuvre en 2015 : aperçu général

Actions de priorité 2

Action 28 : Mettre à disposition des collectivités et usagers une assistance scientifique et technique en Pays de la Loire

Formalisation d'un réseau via un **annuaire** => site Internet DREAL

Secteur	Structures référentes	Personne ressource
PAYS DE LA LOIRE	Coordination régionale LPO Pays de la Loire 	Benoît MARCHADOUR benoit.marchadour@lpo.fr 06 48 35 83 78
	ONCFS Délégation Bretagne-Pays de la Loire 	Jean-Christophe BRUN jean-christophe.brun@oncfs.sauv.fr 02 51 25 07 82
MAINE-ET-LOIRE	LPO Anjou 	Benjamin MÈME-LAFOND saumur@lpo.fr 06 48 35 85 76
	CPIE Loire Anjou 	Tiphaine HEUGAS t-heugas@cpiloireanjou.fr 02 41 71 77 30
SARTHE	LPO Sarthe 	Julien Moquet julien.moquet@lpo.fr 02 43 85 96 65
	CPIE vallées de la Sarthe et du Loir 	Morgane SINEAU msineau.cpie72@ovaton.org 02 43 45 83 38
MAYENNE	Mayenne Nature Environnement 	Magali PERRIN mpe.perrin@orange.fr 02 43 02 97 56
VENDEE	Naturalistes Vendéens 	Alain TEXIER loutre@naturalistes-vendeens.org 06 84 99 42 72
	LPO Vendée 	François VARENNE francois.varenne@lpo.fr 02 51 46 21 91
	PNR Marais Poitevin 	Xavier Baron x.baron@parc-marais-poitevin.fr 05 49 35 15 20
LOIRE-ATLANTIQUE	Groupe Naturaliste de Loire-Atlantique 	Didier Montfort d.montfort@wanadoo.fr
	Groupe Mammalogique Breton 	Nicolas CHENAVAL nicolas.chenaval@gmb.bzh 06 35 15 71 03
	Bretagne Vivante 	Charles MARTIN charles.martin@bretagne-vivante.org 02 40 50 13 44
	Entente pour le Développement de l'Erdre Navigable et Naturelle 	Jean-Luc MAISONNEUVE syndicat-mixte-eden@wanadoo.fr 02 40 48 24 42
	PNR de Brière 	Matthieu MARQUET m.marquet@parc-naturel-briere.fr 02 40 66 85 01



Bilan global 2013-2015

Actions de priorité 1

Action	Non débutée	En cours	finalisée
1 : carte de répartition		X	
2 : front de colonisation		X	
14 : corridors écologiques	X		
17 : mortalité routière		X	
27 : former partenaires et gestionnaires		X	
31 : animer la déclinaison régionale		X	



Bilan global 2013-2015

Actions de priorité 2

Action	Non débutée	En cours	finalisée
12 : sites protégés et gérés	X		
13 : prise en compte Loutre études	X		
18 : mortalité engins de pêche		X	
19 : mortalité chasse et piégeage		X	
20 : havre de paix		X	
21 : EEDD	X		
25 : usagers ressources aquacoles	X		
26 : réseau valorisation cadavres			X
28 : assistance scientifique et technique			X



Répartition de la Loutre en PDL

Approche régionale

Statut de la Loutre au sein de mailles 10 x 10 km :

- Présence
- Absence présumée
- Absence d'informations

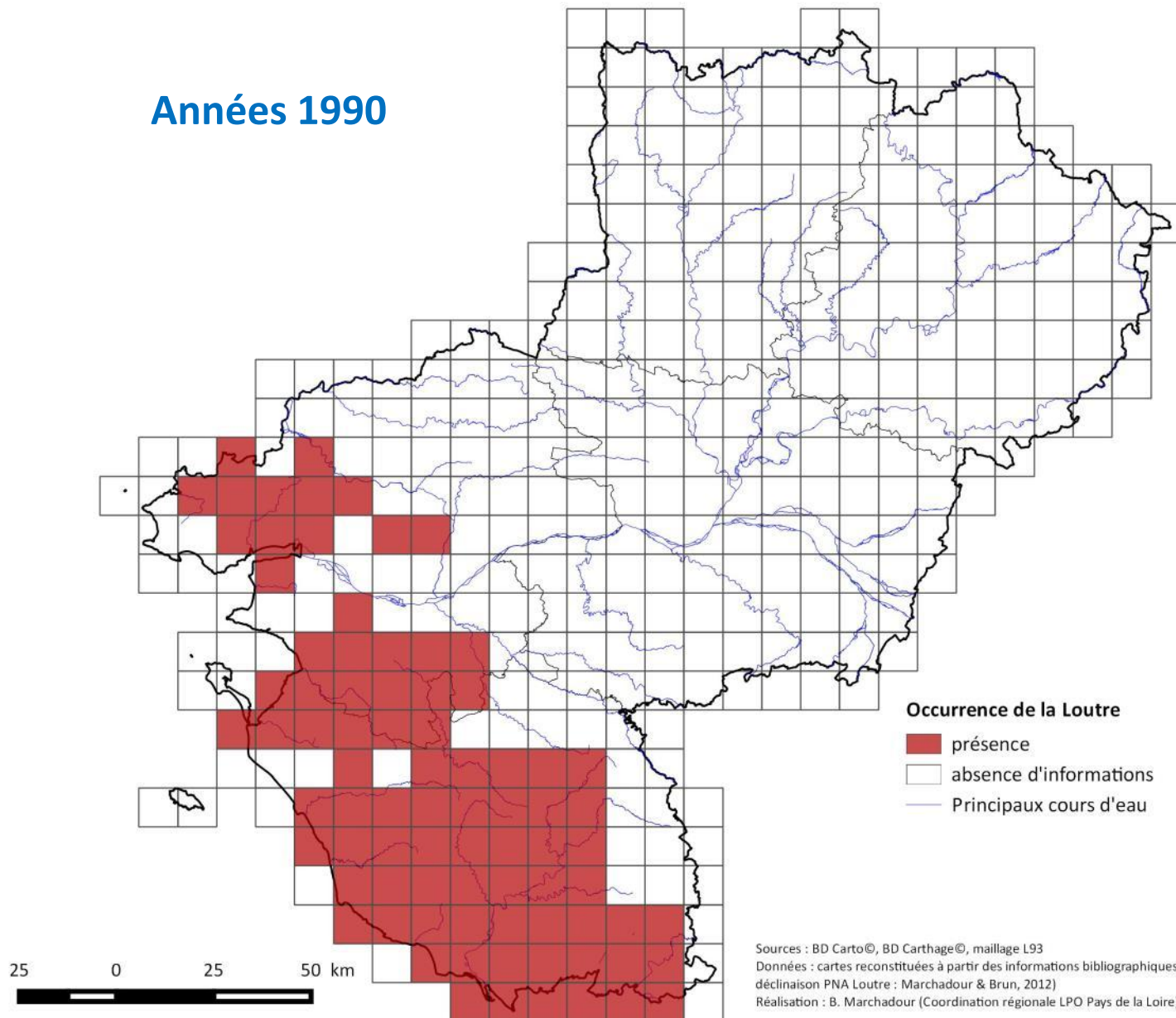
⇒ Transfert des informations vers la SFEPM pour carte nationale

⇒ Autre mise à jour prévue pour 2016



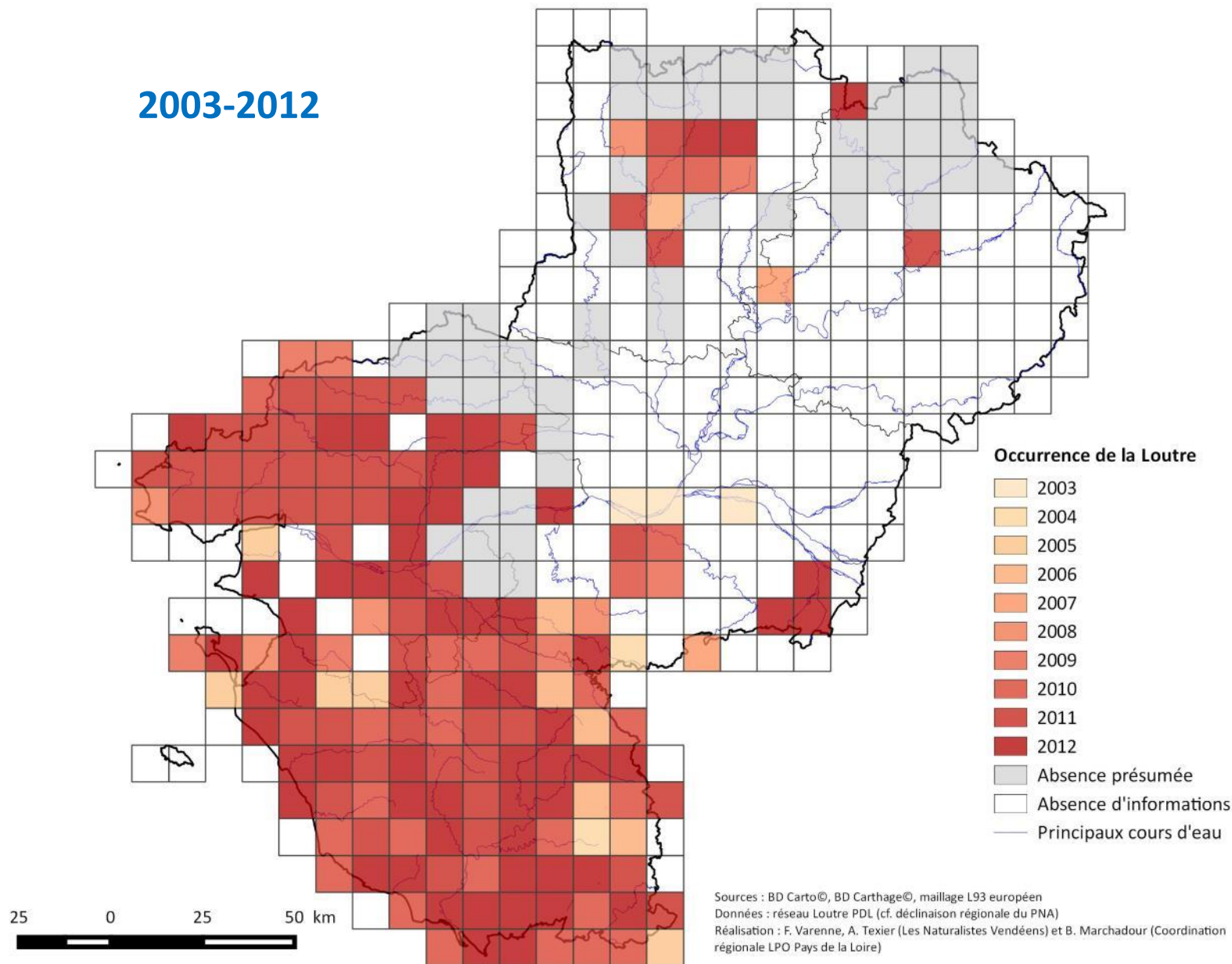
Répartition de la Loutre en PDL

Années 1990



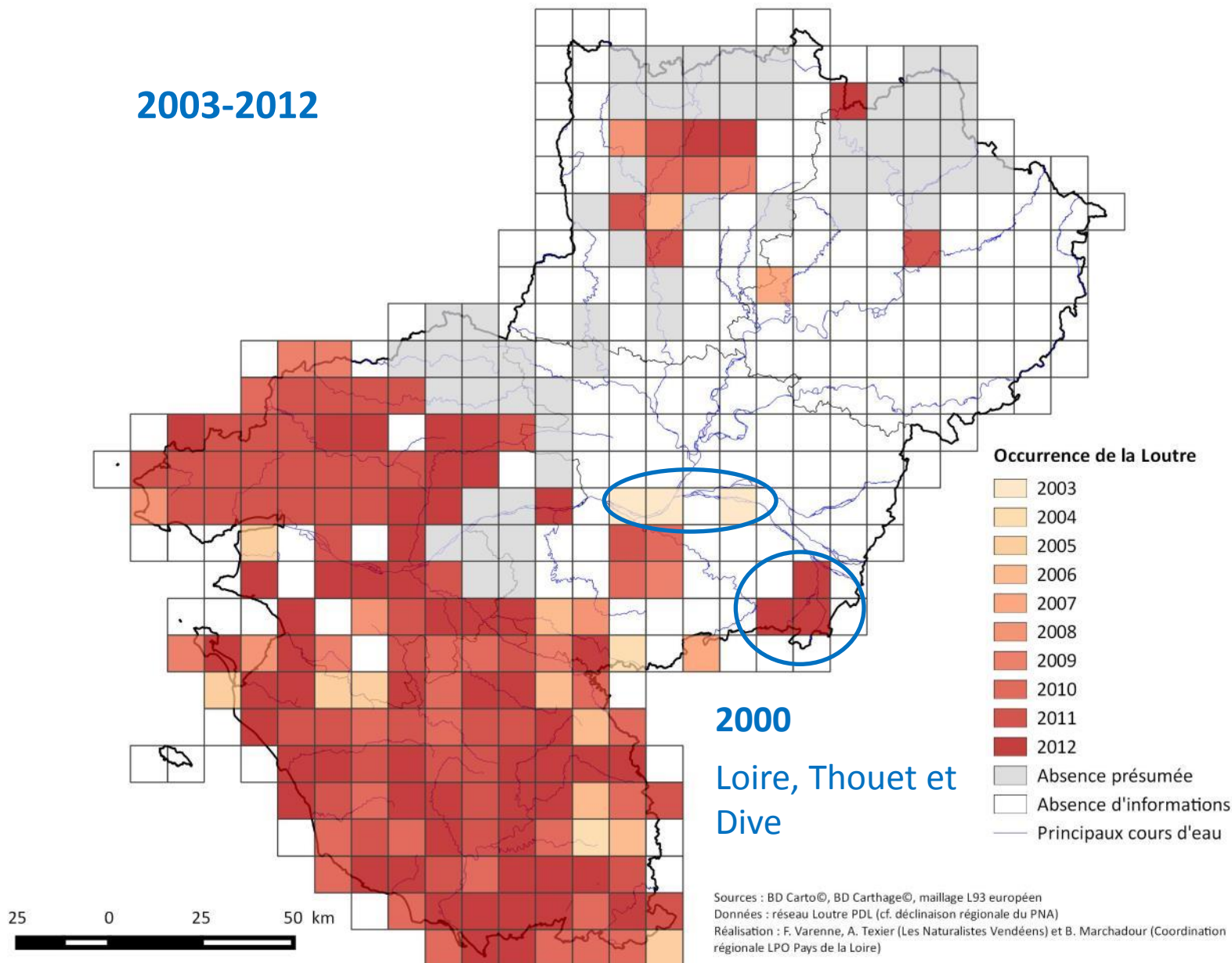
Répartition de la Loutre en PDL

2003-2012



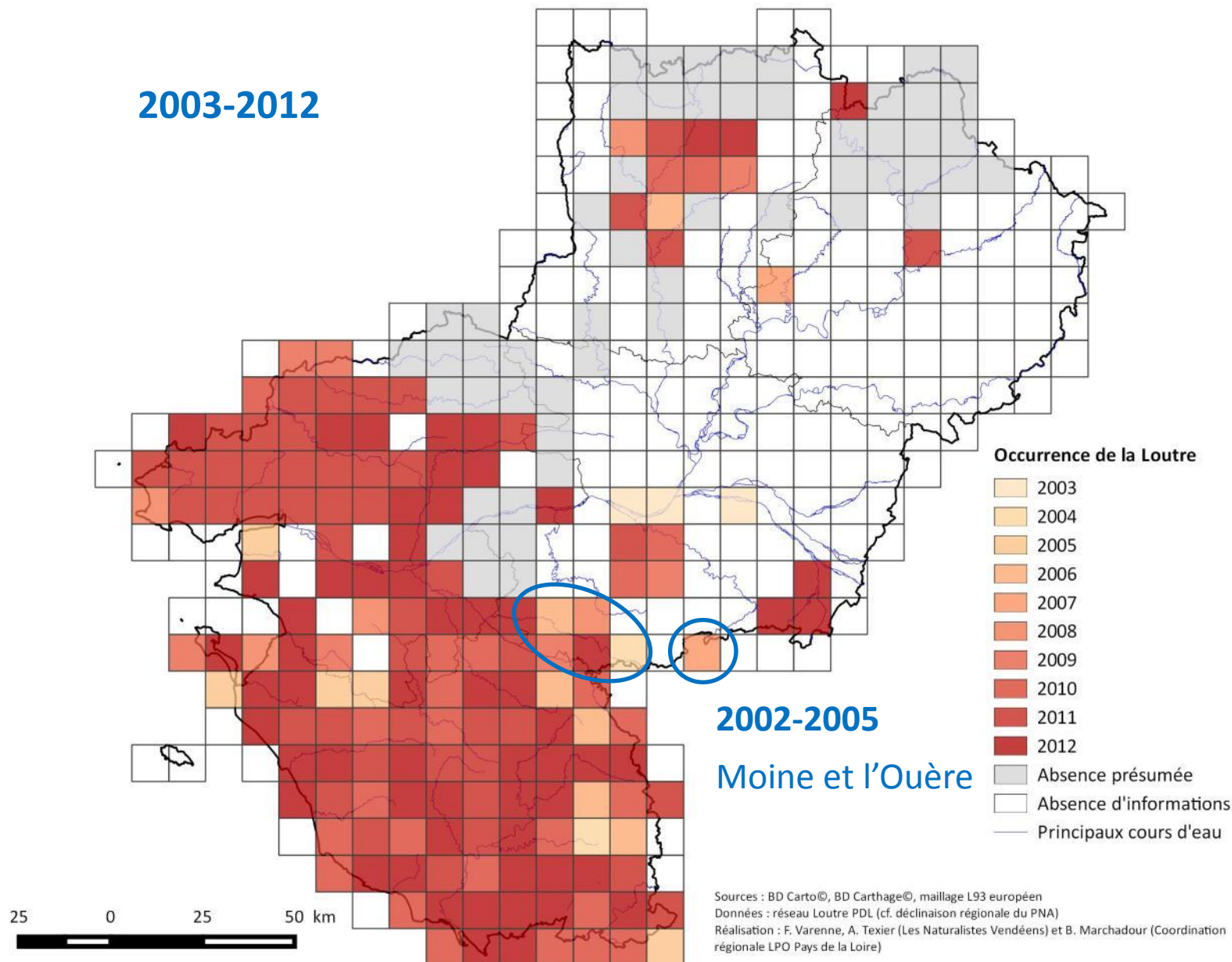
Répartition de la Loutre en PDL

2003-2012



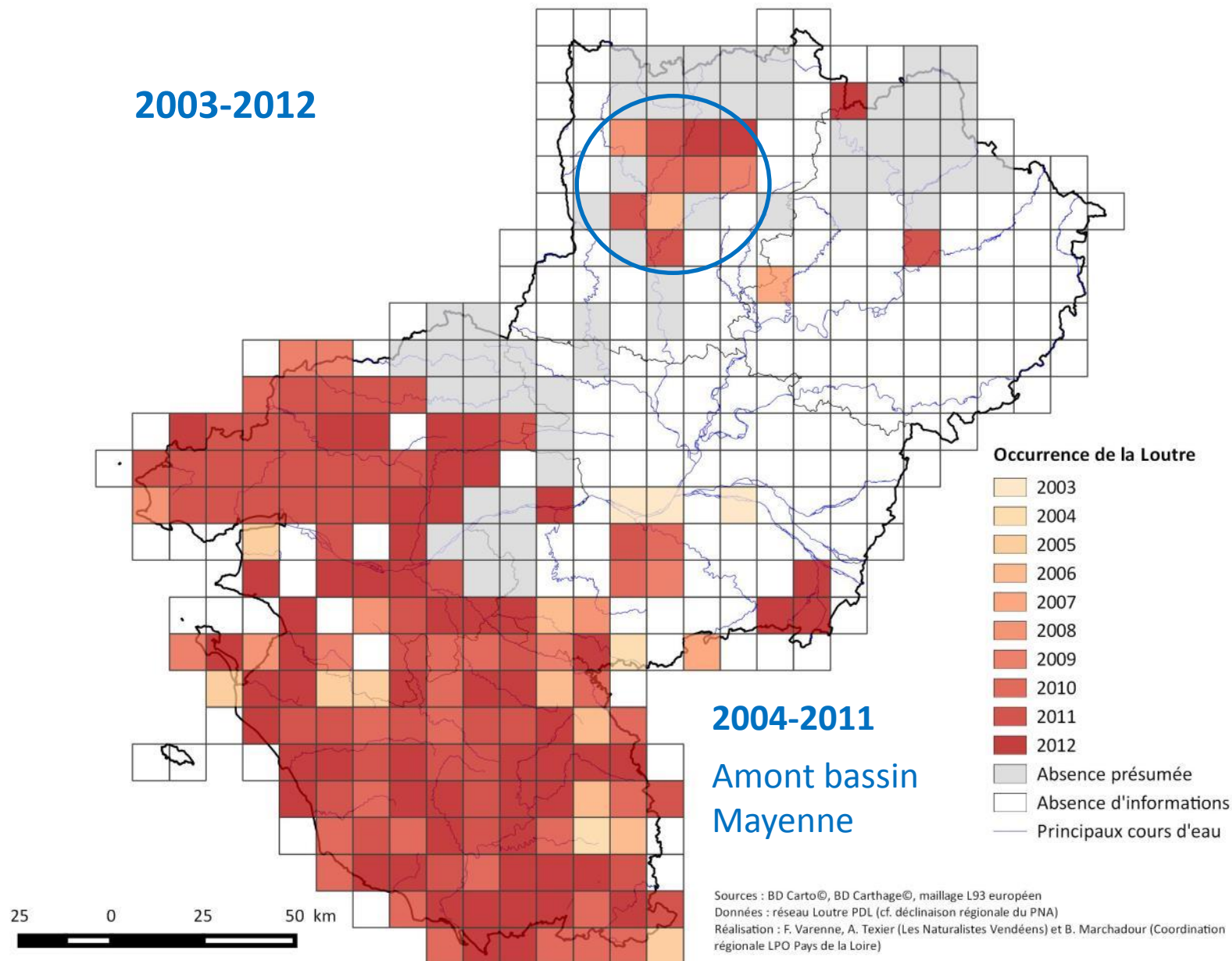
Répartition de la Loutre en PDL

2003-2012



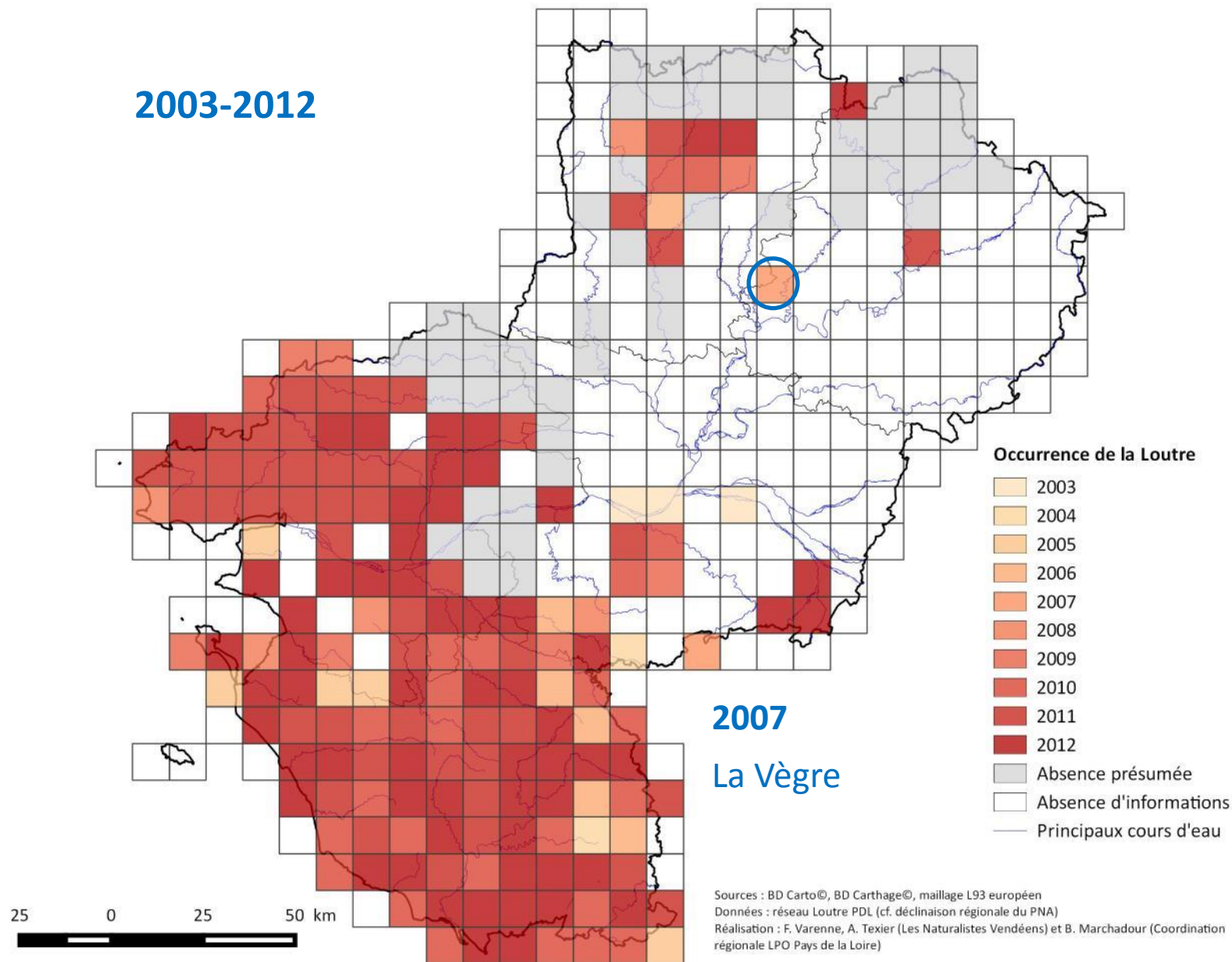
Répartition de la Loutre en PDL

2003-2012



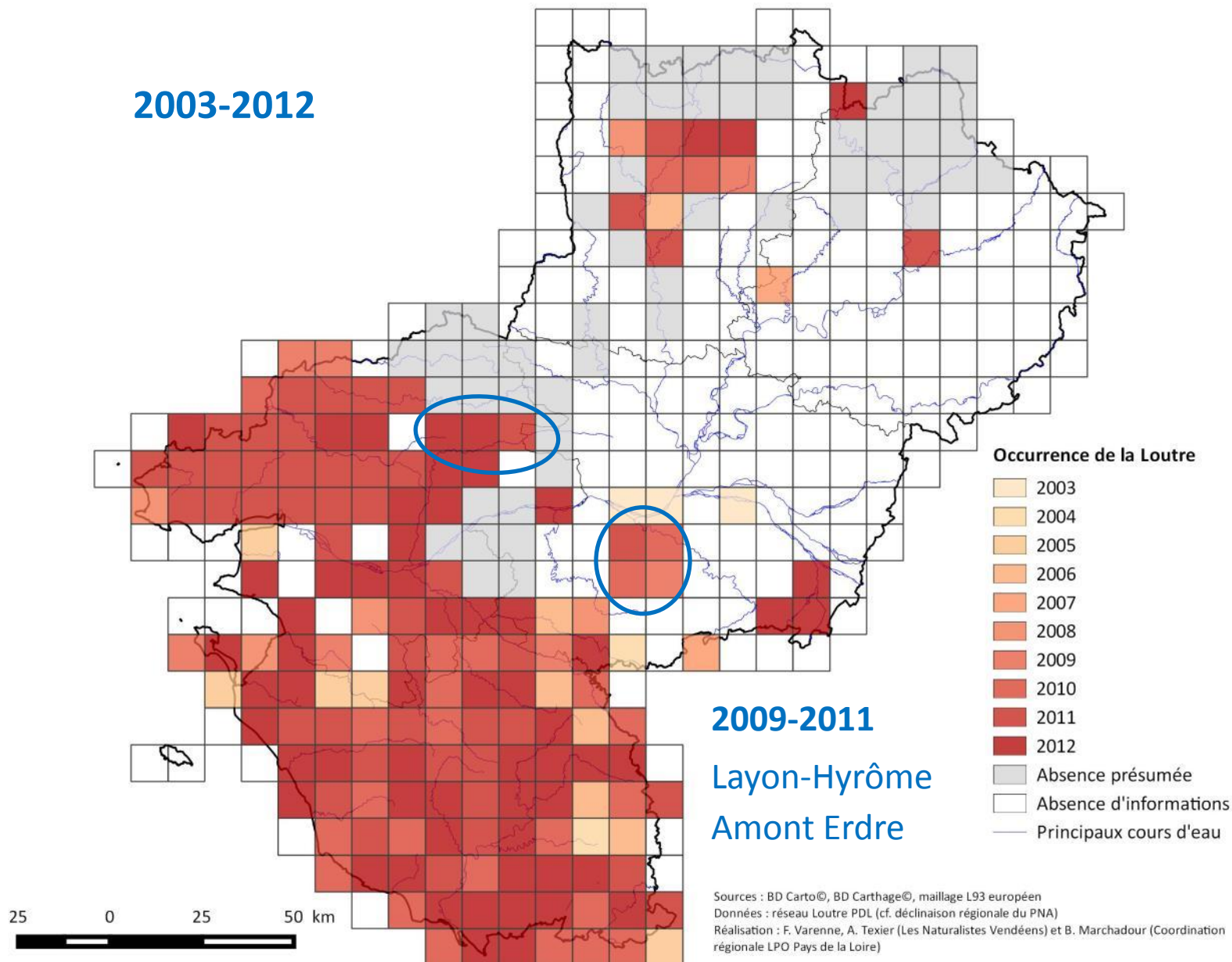
Répartition de la Loutre en PDL

2003-2012



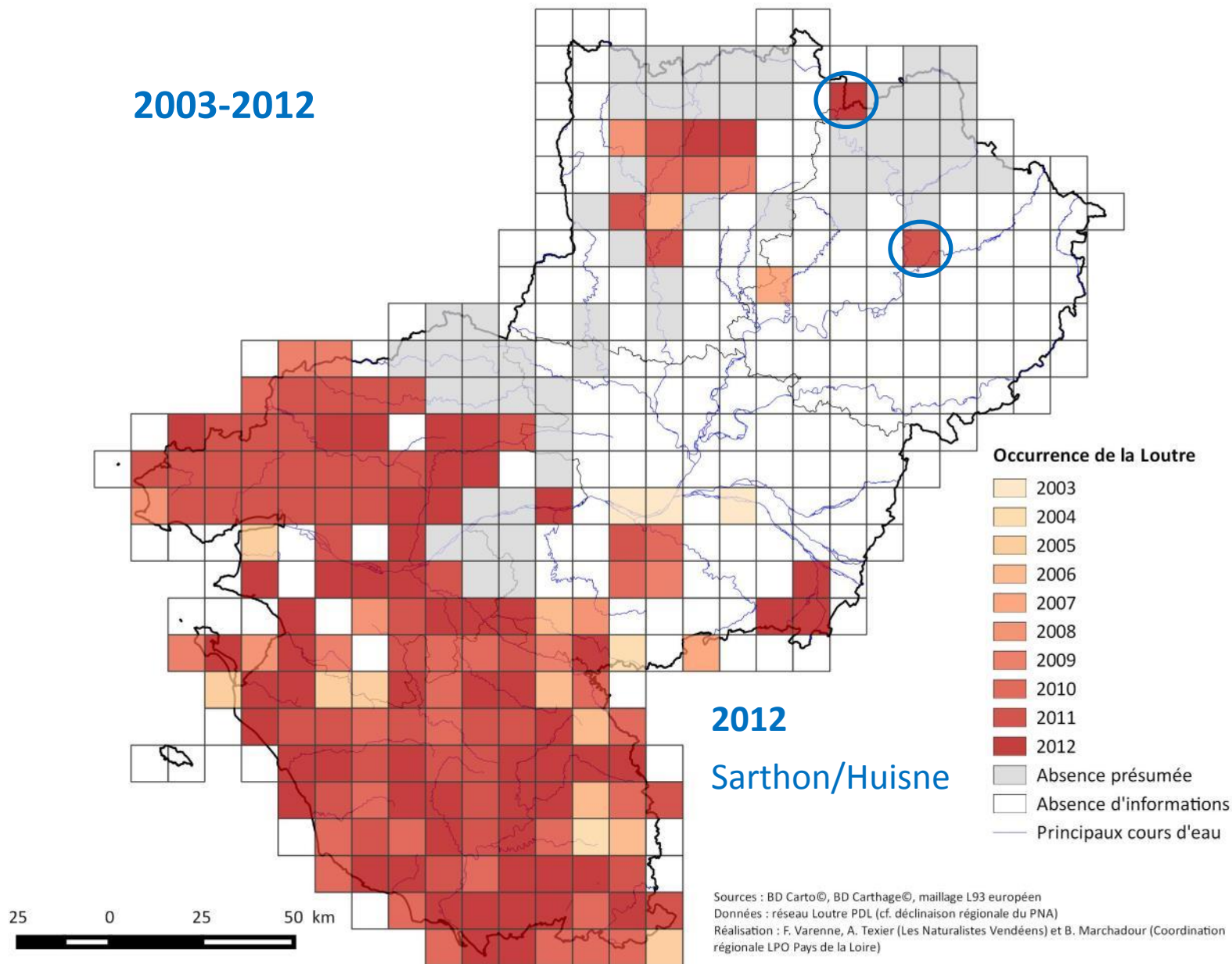
Répartition de la Loutre en PDL

2003-2012



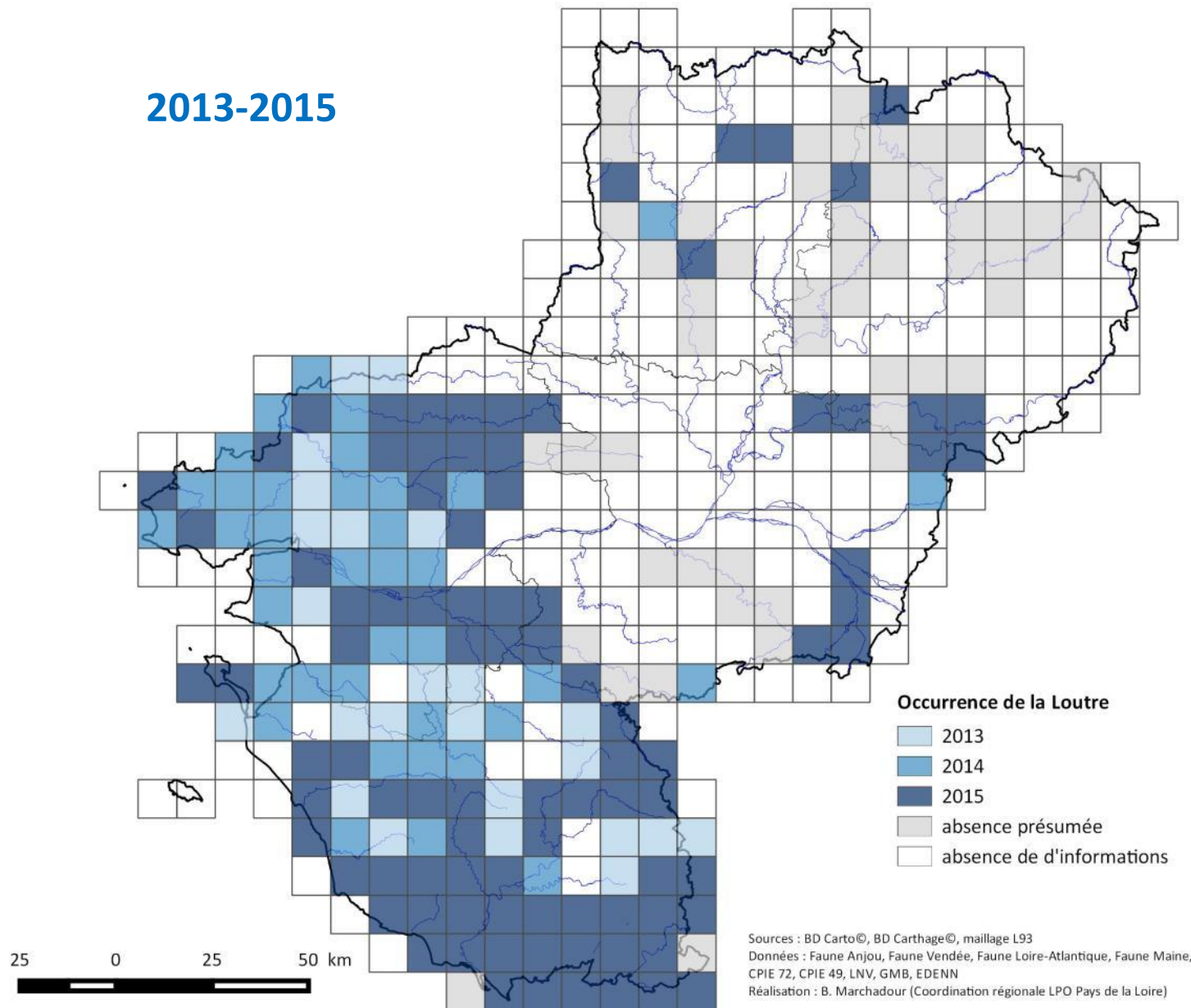
Répartition de la Loutre en PDL

2003-2012



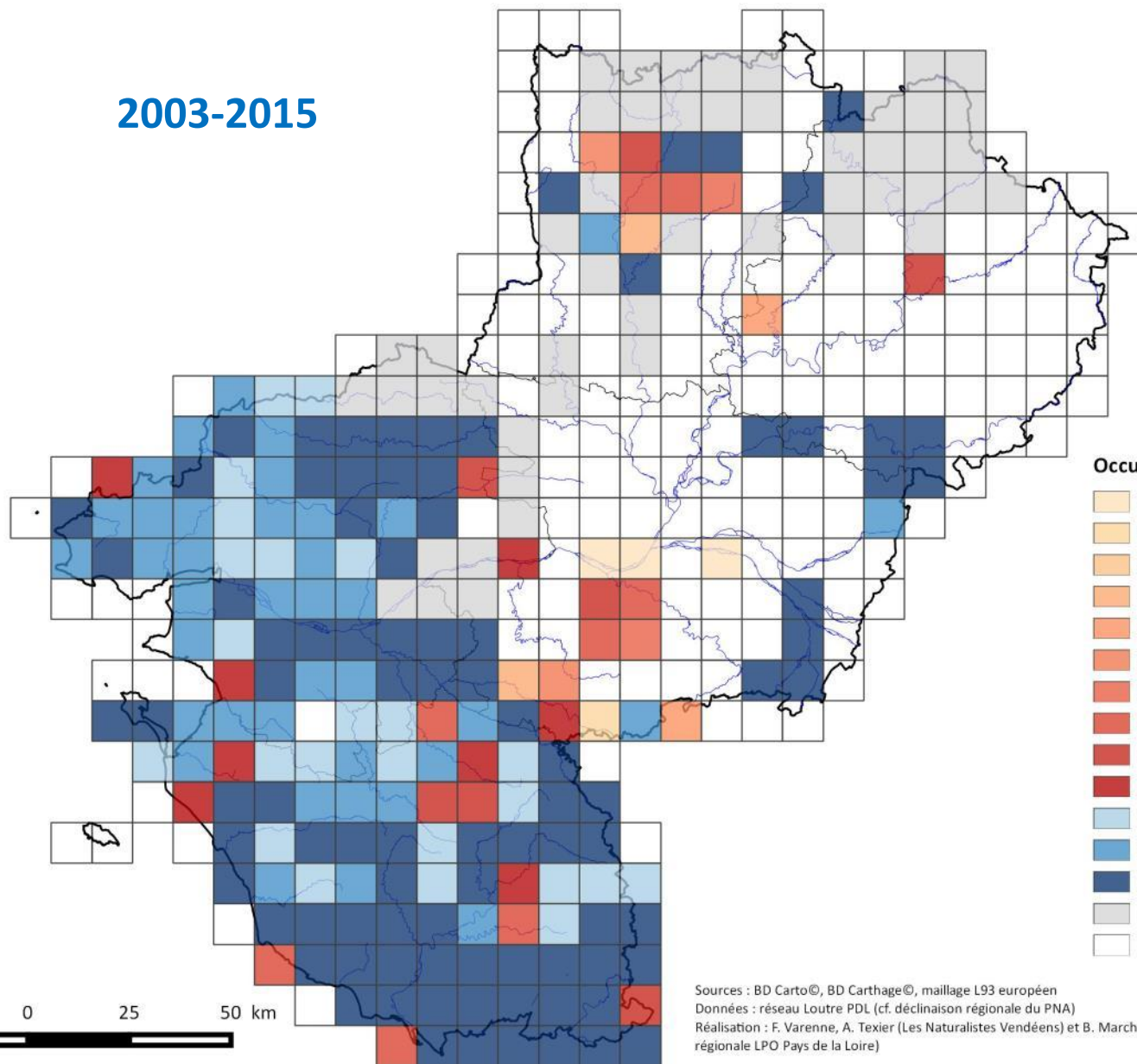
Répartition de la Loutre en PDL

2013-2015



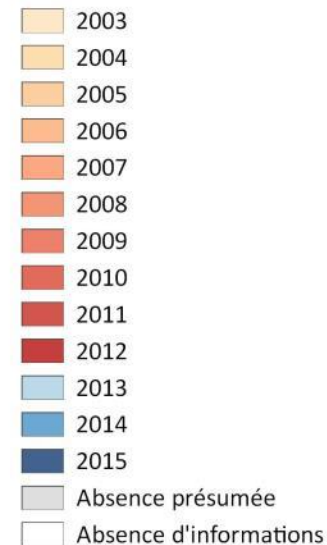
Répartition de la Loutre en PDL

2003-2015



Apparition Loir
Progression Don
Présence confirmée sur
le Sarthon
Absence Layon/Loire
Diminution Mayenne

Occurrence de la Loutre



Sources : BD Carto©, BD Carthage©, maillage L93 européen
Données : réseau Loutre PDL (cf. déclinaison régionale du PNA)
Réalisation : F. Varenne, A. Texier (Les Naturalistes Vendéens) et B. Marchadour (Coordination régionale LPO Pays de la Loire)

25 0 25 50 km

Répartition de la Loutre en PDL

Approche bassin de la Loire

Intervention JC Brun



Étude de la répartition de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur le bassin du Loir et expertise des ouvrages hydrauliques sous route



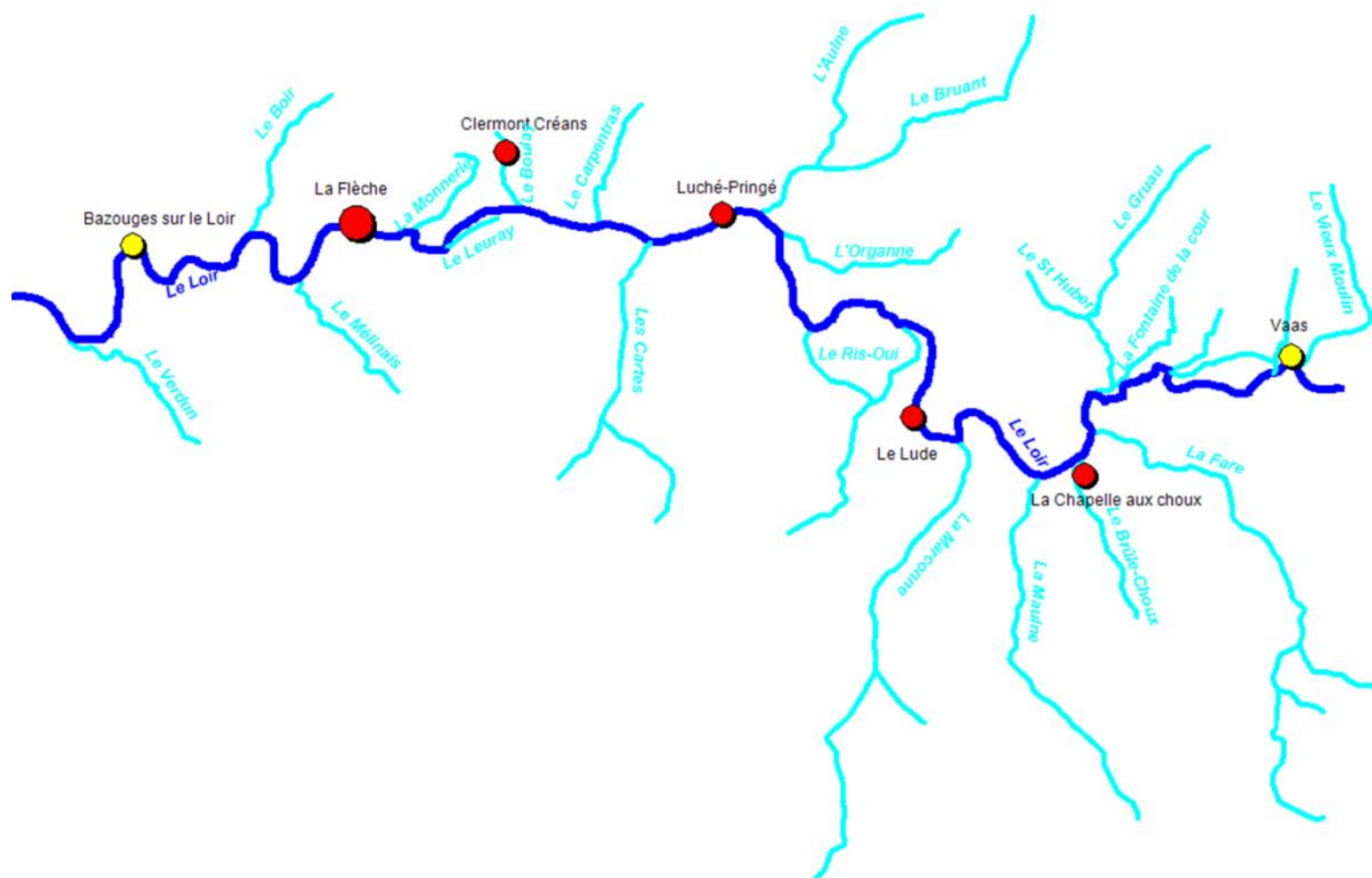
Contexte

- Plan National d'Actions en faveur de la Loutre (2010 – 2015 : SFEPM)
- Déclinaison en Pays de la Loire (2012 – 2015)
coordination LPO Pays de La Loire
 - En Sarthe : bassin de l'Huisne, Haute vallée de la Sarthe et Vègre.
- Découverte d'indices de présence en août 2013 sur le bassin du Loir par la LPO Anjou et l'ONEMA 37

Contexte

- Proposition d'une étude complémentaire sur le bassin du Loir sur la partie Ouest Sarthoise
- Compte rendu des dernières données récentes avec partenaires techniques (ONCFS 72, 49 et 37) → répartition des prospections de 2015
- Mission de terrain confiée à un stagiaire M2 pendant 6 mois

Zone d'étude



Méthodologie

- Recherche des indices de présence sur les affluents du Loir (méthode déclinaison régionale) :
 - 600 mètres de linéaire de berge suivies pour chaque point
 - Prospections en waders
- Cas particulier du Loir :
 - 4 sorties réalisées sur 2015 (Bénévoles du 49, CPIE, ONCFS 72)
 - Prospections en canoë sur les deux rives sur l'ensemble du linéaire entre Seiches-sur-Loir et Vaas
- Expertise des ouvrages d'art (méthode déclinaison régionale)

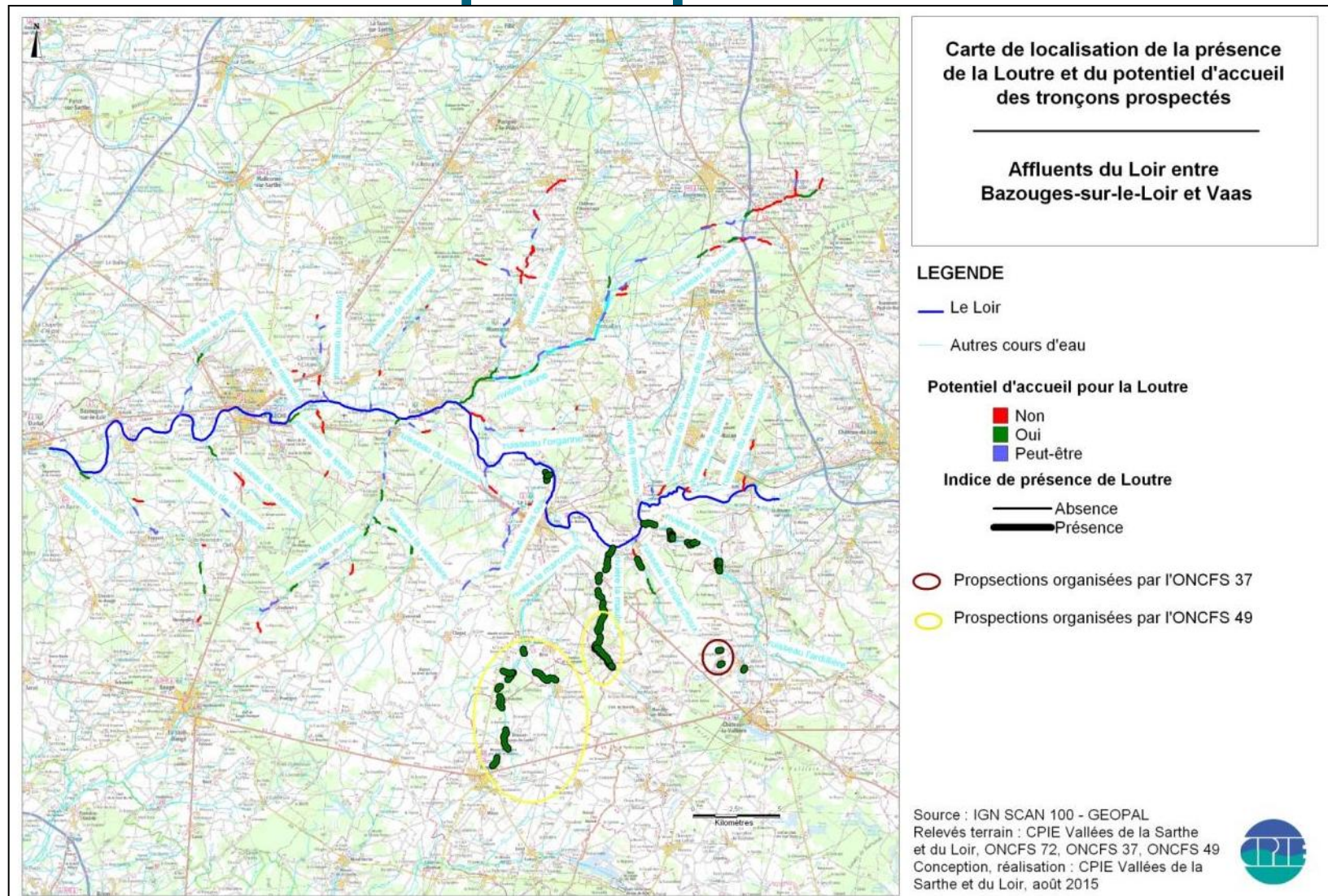
Résultats prospection

- 144 points inventoriés sur les affluents entre Bazouges et Vaas pour la recherche des indices de présence (129 : CPIE - 9 : ONCFS 49 et bénévoles : fin d'année 2014 - 2 : ONCFS 37 - 4 : ONCFS 72).
- Le Loir : Vaas (72) à Seiches-sur-Loir (49)
- Participants : ONCFS 49, 37, 72, CPIE VSL et un groupe de bénévoles du 49

Résultats prospection

- Affluents : 23 points positifs à la Loutre
 - Brûle-Choux (1/5)
 - Maulne (6/6)
 - Fare (8/8)
 - Ris-Oui (1/9)
 - Marconne (6/6)
 - Bareil (1/1)

Résultats prospection

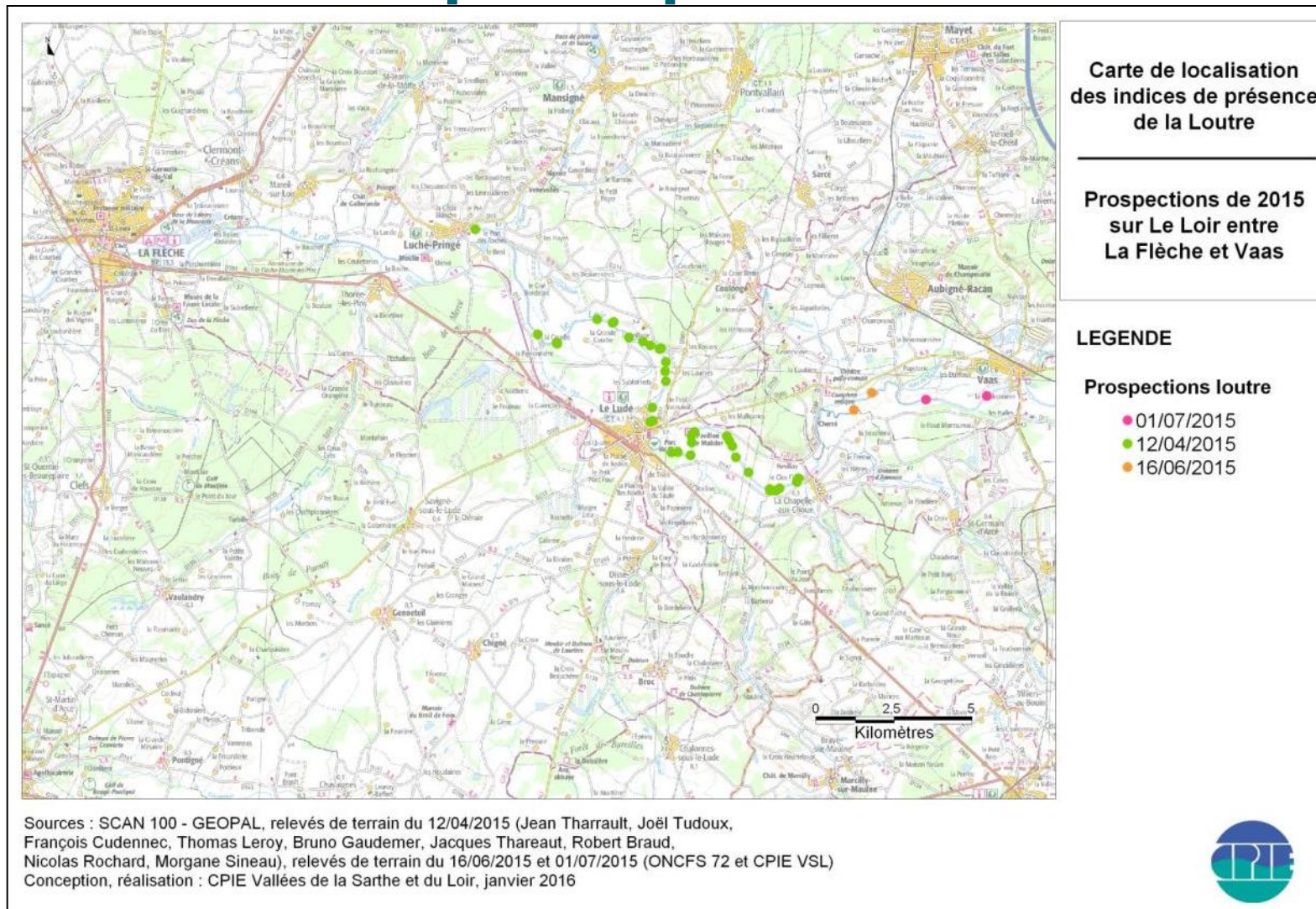


Résultats prospection

- Loir :

- Lézigné – Seiches sur-Loir (bénévoles du 49) (12/02/2015) → Aucun indice
- La Flèche – Lézigné (bénévoles du 49) (12/02/2015) → 3 indices de présence (Durtal ; Bazouges-sur-le-Loir)
- Luché-Pringé – La Flèche (bénévoles du 49 + CPIE) (12/04/2015) → Aucun indice
- La Chapelle aux Choux – Luché-Pringé (bénévoles du 49 + CPIE) (12/04/2015) → Nbx indices
- Vaas – La Chapelle aux Choux (ONCFS 72 + CPIE) (16/06 et 01/07/2015) → 4 indices

Résultats prospection



Résultats expertise d'ouvrages

- 52 ouvrages diagnostiqués :
 - Choix des ouvrages : privilégier les ouvrages sur les routes importantes et sur les secteurs avec la présence de la Loutre.



Cours d'eau	Niveau 1 Risque très faible	Niveau 2 Risque faible	Niveau 3 Risque moyen	Niveau 4 Risque fort	Niveau 5 Risque très fort	Total =
Aune	1	5		1	1	8
Bruant (Affluent de l'Aune)				1	1	2
Maulne		3	1	2	1	7
Verdun + Follet			2			2
Les cartes		3	2		1	6
Marconne		1	3		2	6
Fare		4	2			6
Brûle-Choux			1			1
Gruau					1	1
Casseau (affluent de l'Aune)				1		1
Carpentras				1		1
Monnerie				1		1
Ardillière (Affluent de la Fare)			1			1
Ris-Oui		1			1	2
Luray					1	1
Boir					2	2
Loir		2		1		3
TOTAL =	1	19	12	8	11	52

Fiche expertise d'ouvrage



Ouvrage(s) :	Brûle-choux 00
Commune :	La Chapelle-aux-Choux
Lieu-dit :	Le Port
Route :	Départementale D141
Cours d'eau :	Le Brûle-Choux (Coefficient de fréquentation : F = 1)

Classe de Risque (R) :	4 Risque moyen
Interlocuteur :	Département de la Sarthe
Trafic :	862 véhicules/jour
Coefficient trafic (T) :	0.1

Fréquentation par la Loutre : Des épreuves de loutre ont été observées à proximité de l'ouvrage.

→ R = 4 - Risque moyen

Descriptif : Ouvrage de type ponts sur piliers à trois ouvertures.

Perméabilité : Note : P = 3. Absence de cheminement sous l'ouvrage pour le passage par voie terrestre de la faune sauvage. L'ouvrage n'est pas suffisamment haut pour un passage par voie aquatique en période de crue.

Route : Route moyennement fréquentée.



Ouvrage



Avant de l'ouvrage



Préconisations

Solution « remplacement » :

Faisabilité :

Coût estimatif :

Solution temporaire : Banquette flottante qui suit les variations du niveau d'eau raccordée aux berges.

Coût estimatif : 200 € (HT/ml)

Solution « aménagement a posteriori » : Créer un cheminement sous l'ouvrage, à relier avec les berges : banquette en béton, enrochement artificiel pour permettre un passage par voie terrestre sous l'ouvrage.

Faisabilité : Si la largeur du cours d'eau et de l'ouvrage permettent la régulation des crues avec un système de banquette.

Coût estimatif : 300 à 500 € (HT/ml)

Restitution et perspectives

- Réunion de restitution auprès des partenaires techniques (réseau ONCFS) et collectivités ayant fait l'objet des prospections, conseils départementaux.
- Soirée projection débat sur la Loutre avec l'association Fous de Nature à La Flèche
- Poursuite de l'étude sur la partie Est Sarthoise du Bassin du Loir

Mortalité et réseau de collecteurs

Intervention Alain Texier





Direction territoriale Ouest

Requalification environnementale du réseau

Inventaire des aménagements en faveur des
espèces semi-aquatiques

Protocole de relevé des collisions 2014 – 2015

Implication des agents

COPIL PNA Loutre Pays de la Loire – 29/02/2016

Henri Guillard DIRO / SEM

Jean-François Bretaud Cerema Dter Ouest / DIMER



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'énergie

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'énergie

Aperçu général des actions 2016

Action 1 : *carte de répartition de la Loutre en PDL*

Objectif 2016 : finaliser la mise à jour et transmission au niveau national

Action 2 : *présence de la Loutre dans les secteurs en phase de recolonisation*

2016 : suivis des **bassins versants concernés par le programme d'actions régionales**
=> Agence de l'eau pour 2016 = 20 300 € (co-financement région : 12 389 €)

Poursuite des **suivis sur le bassin du Loir** par le CPIE VSL (10 900 €)

Autres études sur la répartition

Étudier la **répartition et l'utilisation de l'espace côtier** par la Loutre en Vendée – LPO
Vendée => 9 845 € ; lien avec action 3 du PNA

Connaissance et conservation de la Loutre dans la vallée de la Logne 2016-2018 –
CPIE Logne et Grand-Lieu => 23 515 €

Poursuite des **suivis sur le bassin du Loir** par le CPIE VSL (10 900 €)



Aperçu général des actions 2016

Action 17 : *réduire la mortalité due aux collisions avec véhicules*

Centralisation de l'information (mortalité) : poursuite de la centralisation, diffusion notamment à la SFEPM

Expertises d'ouvrages et infrastructures prioritaires :

- Expertise dans la vallée de la Logne
- Poursuite sur le bassin du Loir

Aménagements d'ouvrages : 2 ouvrages à aménager sur RN172 (DIRO) en Mayenne avec pontons flottant

Action 26 : *Mettre en place un réseau pour la collecte et la valorisation des cadavres*

Poursuite des prélèvements sur les cadavres et animation du réseau

Action 31 : *Animer la déclinaison régionale*

Poursuivre l'**animation** du plan => demande **DREAL = 6 000 €**



Questions/infos diverses

Séminaire national PNA Loutre : 17 et 18 juin à Limoges



**Merci de votre
attention**

